

Collège « Les Allobroges »
10 rue de l'égalité
74800 LA ROCHE SUR FORON

"CLG Les Allobroges" <ce.0740931k@ac-grenoble.fr>
<http://www.ac-grenoble.fr/college/les-allobroges.la-roche-sur-foron/>

Tél: 04 50 03 01 24

PROJET RESIDENCE D'ARTISTE 2017/2018

Cadre thématique : le corps : mutations, mouvement, énergie.

Enseignants d'Arts Plastiques initiateurs du projet :

BOURGOIN Véronique
LEBLANC Karine

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre enseignement en collège, nous avons mis en place depuis l'année 2008/2009 un projet original basé sur l'idée d'une rencontre de longue durée avec un artiste dans l'enceinte d'un établissement scolaire.

Afin de poursuivre ce projet en 2017-2018, nous invitons un artiste reconnu afin de veiller à la qualité artistique et didactique de ce projet. Le cadre thématique **le corps : mutations, mouvement, énergie**. s'inscrit dans le projet d'établissement du Collège. Dans le cadre de ce recrutement, nous souhaiterions rentrer en contact avec vous afin d'élargir notre horizon de recrutement au-delà de nos limites départementales.

Cette Résidence bénéficie du soutien du Ministère de la culture, de l'Education Nationale, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de la Municipalité de La Roche sur Foron.

Nous vous joignons un descriptif du projet, ainsi qu'une prise de contact à communiquer aux artistes.

DATE LIMITE de RECEPTION DES DOSSIERS : 6 AVRIL 2017

Nous vous remercions de nous communiquer assez rapidement des candidatures, afin de pouvoir établir dès le mois d'avril un choix préliminaire.

Nous restons joignables par mail:

BOURGOIN Véronique / LEBLANC Karine : residart.clgallobroges@gmx.fr

Vous remerciant de votre aide et de vos bons soins, veuillez croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Professeurs d'arts Plastiques:
Véronique BOURGOIN
Karine LEBLANC

PROJET RESIDENCE D'ARTISTE 2017/2018

Cadre thématique : le corps : mutations, mouvement, énergie.

L'artiste que nous recherchons devra être un artiste **reconnu** et **confirmé** dans sa **pratique artistique**.

Il sera en résidence sur une période de 2 à 3 mois sur le collège avec une présence minimale obligatoire équivalente à 25 journées scolaires, choisies en concertation avec l'équipe pédagogique. Il mènera dans l'enceinte du collège un travail artistique qui prendra en compte les contraintes spécifiques de l'établissement. Pendant ces mois de résidence il sera logé au Collège dans un studio; il disposera d'une salle dans laquelle il pourra mener et montrer son ouvrage, et rendre lisible sa démarche artistique (par exemple salle de classe ordinaire donnant sur la cour). Les repas du midi des jours ouvrables seront pris en charge par le collège dans le cadre du restaurant scolaire. Outre le fait d'être logé et en partie nourri, l'artiste sera également rémunéré (rémunération d'au moins 2000 Euros), et un budget d'environ 2500 Euros sera alloué à ses frais de production. Selon accord, les frais de déplacement seront pris en charge dans le cadre du projet.

Le lien avec les élèves est à envisager de différentes façons:

Rencontres avec l'artiste, Échanges, voire Contribution éventuelle des élèves à son œuvre.

Attention, en aucun cas les élèves ne seront instrumentalisés pour mener à bien un projet qui serait propre à l'artiste. L'artiste ne "fera pas faire" aux élèves une production dont il ferait croire aux élèves qu'ils sont les auteurs.

Ce qui nous intéresse dans la présence d'un artiste au sein d'un établissement scolaire, c'est:

- d'offrir la possibilité à nos élèves de **voir un artiste à l'œuvre**,
- de le voir construire sa **démarche**, de la voir **exposée** et d'en constater son **évolution**,
- de se confronter au **regard** qu'il porte sur le monde, et plus particulièrement sur le collège, d'échanger avec lui,
- de comprendre par cette proximité la **richesse** que **l'art** peut apporter à chacun de nous, permettre aux élèves de comprendre qu'un autre regard est possible.

En tant que professeurs d'arts plastiques, nous assurons la coordination et le portage du projet de résidence. Les équipes pédagogiques du premier et du second degré mettront tout en œuvre afin que les relations entre l'artiste et les élèves soient les plus riches possibles.

Une journée de formation inter degrés (présence des professeurs du collège de toutes disciplines et des professeurs des écoles concernés) sera mise en place au premier trimestre de l'année scolaire 2017-2018 en présence de l'artiste. Elle devra permettre aux enseignants de connaître le travail de l'artiste dans sa démarche et les questions qu'il aborde afin d'élaborer des situations pédagogiques pertinentes en lien avec son œuvre.

A l'issue de cette résidence une exposition personnelle de l'artiste se déroulera à l'Angle, espace d'Art Contemporain du Pays Rochois dans le cadre de sa programmation annuelle. La période envisagée sera Mars/Mai 2018.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous faire connaître quelques artistes qui seraient susceptibles de pouvoir répondre à ce cahier des charges.

Exigence artistique:

Afin de permettre aux élèves d'accéder à une lisibilité de la démarche artistique, il est fondamental que celle-ci s'appuie déjà sur une expérience solide.

L'artiste recruté sera un artiste ayant un bagage de pratique et d'exposition suffisamment étoffé. Numéro de SIRET exigé.

Les œuvres réalisées par l'artiste pendant sa résidence seront exposées dans le cadre d'une exposition officielle à l'Angle, espace d'Art Contemporain du Pays Rochois dans le cadre de sa programmation annuelle.

Cette exposition aura lieu dans la continuité de la résidence et se situera pour l'année scolaire 2017/2018, en Mars/Mai 2018.

Exigence pédagogique:

L'artiste est accueilli dans le cadre d'un milieu scolaire. La résidence devra être respectueuse du cadre déontologique de l'éducation nationale et respecter la sensibilité des élèves qu'il rencontrera.

Il devra pouvoir se plier aux contraintes scolaires que sont:

- les horaires (début des cours à 7h45)
- le rythme (cours de 50 mn ce qui implique des rencontres denses et rapides)
- le nombre (les classes sont constituées de 25 à 30 élèves qu'il faut rencontrer parfois)
- la diversité (le public est varié, certains élèves étonnent par leur intérêt et d'autre par leurs a priori, l'artiste doit pouvoir dialoguer avec ce public)

Il devra également s'intégrer dans la vie du collège. Temps forts de rencontre avec les personnels enseignants (pause-café), temps de rencontre informelle avec les divers métiers présents (éducateurs, agents d'entretien, administration, etc...)

Un échange important se fera avec les professeurs d'Arts Plastiques, tant au niveau de sa démarche artistique que de l'ancrage de celle-ci dans le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le rôle de l'artiste est d'échanger sur son métier et sa pratique. Il devra donc pouvoir s'exprimer de façon simple et accessible à un jeune public de 10 à 15 ans.

Avec nos remerciements pour votre attention et vos bons soins.

Enseignants d'Arts Plastiques initiateurs du projet :

BOURGOIN Véronique /LEBLANC Karine

PROJET RESIDENCE D'ARTISTE 2017/2018
DOSSIER CANDIDATURE à COMPLÉTER et à RENVOYER A L'ADRESSE
SUIVANTE : residart.clgallobroges@gmx.fr
AVANT le 6 AVRIL 2017 .

Artiste :(merci de compléter avec votre nom)

Enseignants d'Arts Plastiques initiateurs du projet :

_____ **BOURGOIN Véronique**
_____ **LEBLANC Karine**

Prise de contact :

Nous vous remercions vivement de votre proposition de participer à cette expérience de résidence d'artiste au sein du collège des « Allobroges » de la ROCHE SUR FORON.

Afin d'établir un premier contact, nous vous proposons de répondre à ces trois premières questions qui sont une première approche, afin que nous puissions affiner ensemble les contenus et objectifs de ce projet.

Nous vous remercions de votre diligence.
V. BOURGOIN – K. LEBLANC

Pouvez-vous nous exposer en quoi votre démarche s'inscrit dans le cadre thématique le corps : mutations, mouvement, énergie, et nous parler d'une ou deux de vos œuvres en particulier ?
(à compléter)

Comment comptez-vous intégrer votre pratique professionnelle dans le cadre d'une résidence d'artiste ?
(à compléter)

Quelles relations envisagez-vous d'établir avec les élèves ? Sous quelle forme ?
(à compléter)

Envisager un budget prévisionnel

Autres remarques qui pourraient être intéressantes.....